

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ABIDJAN HEART INTER NATIONAL »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE Cité de  
Lacelle, Lot 237, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2023, et enregistrés au CEPICI le 04/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ABIDJAN HEART INTER NATIONAL

»

Objet : -La chirurgie cardiaque  
-La réhabilitation cardiaque  
-Assistance médical et la consultante dans le  
domaine de la santé  
- Vente de matériel médical et d'appareils  
biomédicaux  
-Formations  
-Prestations diverses

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous  
biens meubles et immeubles.  
- le emprunt de toutes sommes auprès de tous  
établissements financiers avec possibilité de donner en  
garantie tout ou partie des biens sociaux.  
- la prise en location gérance de tous fonds de  
commerce.  
- la prise de participation dans toute société  
existante ou devant être créée  
- et généralement, toute opérations financières,  
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se  
rapportant directement ou indirectement à l'objet social  
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts  
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en  
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement  
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE Cité de  
Lacelle, Lot 237, Ilot ND

Dirigeant(s) M KOUYATE LAMINE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04100 du 17/07/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51711/GTCA/RC/2023 du 17/07/2023

